



Édito

SOMMAIRE

Édito

P. 1

Agenda

P. 2

Vie Associative

P. 3 à 9

- Extraits du compte-rendu du rapport d'activité.

- Assemblée générale du 2 juin 2012 : intervention de Gilles Ruaud.

- **SNL et ses salariés** - 1ère partie

Pour penser plus loin

P. 10

Mal-logement : une urgence quotidienne

Notes de lecture

P. 11

Brèves

P. 12

« *La précarité n'est pas une maladie mortelle, ce n'est pas une fatalité* » disait il y a quelques semaines sur un plateau de télévision un député nouvellement élu et qui sait bien de quoi il parle pour l'avoir vécu lui même (Rmiste surendetté devenu député). Il ajoutait « *Sans solidarité, on n'y arrive pas seul. ... Si personne ne vous tend la main, je crois qu'on n'y arrive pas.* » Pour lui, l'aide est d'abord venue d'une assistante sociale et d'une association.

Tendre la main, proposer un accompagnement et un vrai logement à des personnes très démunies le temps pour elles de refaire surface et d'accéder à un logement de droit commun, tel est bien notre projet associatif. Pour sa mise en œuvre, le professionnalisme et l'adhésion au projet de nos salariés sont essentiels. En sous-effectif durant deux longues et épuisantes années, ils ont préservé l'essentiel, grâce à leur implication. Le dossier que nous leur consacrons dans cette Lucarne et la suivante montre la richesse humaine de cette équipe. Grand merci à eux.

L'équipe n'est pas encore au complet - il manque notamment un poste de « vie associative » pour la création de GLS et la consolidation des GLS plus fragiles - mais les embauches des six derniers mois et l'adaptation par Gilles Ruaud, notre Directeur, de l'organigramme vont permettre aux salariés de mener une vie plus normale et à l'association de reprendre trois fondamentaux :

- Accueillir en priorité les personnes les plus démunies, autant que nous en avons la capacité et trouver cette capacité quand nous ne l'avons pas.
- Approfondir l'articulation salariés – bénévoles dans leur relation avec les locataires.
- Affermir l'action de proximité avec la montée en puissance des intergroupes au travers d'actions communes, de mutualisations, d'entraide entre groupes voisins et d'un début d'organisation décentrée.

A l'heure où vous lirez ces lignes peut-être aurons-nous signé avec l'État et le Conseil général un plan pluriannuel qui nous engagera de façon accrue dans nos missions habituelles. Ainsi apportons-nous notre modeste contribution au combat si impérieux contre le mal-logement Réclamé au plan national par le collectif des Associations Unies, l'effort nécessaire et ambitieux de construction de logements et notamment de logements sociaux que dessinent les projets du gouvernement n'ira pas sans difficultés de mise en œuvre, ni sans oppositions. Outre les dispositifs réglementaires, et les moyens financiers nécessaires, il faudra une évolution des opinions négatives stigmatisant le « bétonnage » et les logements « sociaux » (voir page 10 l'article « Mal-logement : une urgence quotidienne » qui reprend le communiqué de presse de SNL paru début octobre).

Nous ne serons pas simples spectateurs de la réussite ou de l'échec de ces projets. Certes notre contribution est minime au regard des besoins, mais, comme toujours, nous prendrons notre place parmi d'autres associations dans les réflexions ministérielles, les chantiers départementaux, et nous porterons témoignage et interpellation dans nos communes.

Oui, il faut créer beaucoup de logements.

Oui, les logements locatifs à faible loyer peuvent être beaux.

Oui, ils sont souvent de meilleure qualité énergétique.

Oui, la mixité est porteuse de cohésion sociale.

Oui, les personnes aujourd'hui démunies sont aussi souvent de bons voisins.

Agenda

- **Samedi 13 octobre, Marolles :**

Séminaire du Conseil d'Administration avec le Directeur.

- **Samedi 20 octobre, Marolles :**

de 9h30 à 11h30, Bienvenue aux nouveaux bénévoles.

- **Jeudi 25 octobre, Salle des Fêtes, Foyer J. Durney, Avenue du Lieutenant Agoutin, Marolles :**

de 14 à 17 h, Assemblée des actifs (bénévoles et salariés), sur « l'articulation entre salariés et bénévoles dans leur relation avec les locataires: Faire ensemble ».

- **10 novembre 2012, MJC Palaiseau :**

Théâtre «L'Avent-Première», pièce jouée au profit de SNL Essonne.

- **23, 24 et 25 novembre 2012 :**

Semaines sociales de France
Parc floral de Paris - Espace événements - stand SNL.

- **Mardi 12 février et jeudi 25 avril 2013 à Marolles :**

Réunion des responsables de groupe, en soirée.



- **Samedi 6 avril 2013 :**

Opération de communication sur toutes les communes SNL du département : « les Routes du logement ».

- **Samedi 25 mai 2013 :**

Assemblée Générale de SNL Essonne.

- **Conseils d'Administration :**

- 22 novembre (adoption du budget 2013),
- 17 janvier 2013 et 21 mars 2013,
- 18 avril 2013 (notamment l'arrêté des comptes 2012),
- 30 mai 2013 (élection du nouveau Bureau).

- En 2012-2013, et plus particulièrement au dernier quadrimestre 2012 : **campagne de dons, recherche de fonds propres** pour les nouvelles opérations et celles en cours

- Toute l'année : **animations et réunions publiques** pour le recrutement de nouveaux bénévoles, accompagnateurs ou autres,

- **Réunions du Bureau du Conseil d'Administration** : le premier lundi après-midi de chaque mois.

- Au moins une fois par trimestre, **réunions déconcentrées des « intergroupes », réunions des groupes locaux** géographiquement voisins.



Rapport d'activité

Dans les points importants, il faut relever :

- L'évolution constante du nombre de logements dont dispose SNL Essonne. Un décalage s'est créé dans les mises en service, du fait d'un temps de réponse plus long pour l'octroi des subventions de la Région.
- L'amélioration des relogements et de la rotation des locataires.
- L'accroissement important du total bilan, lié entre autres à l'acquisition du siège et à l'augmentation des immobilisations financières, correspondant aux fonds propres apportés à SNL Prologues dans les opérations immobilières menées par SNL Essonne pour le compte de SNL Prologues dans le département.
- Le rétablissement du fonds de roulement, suite aux préconisations de la MILOS.
- La détérioration du report à nouveau, lié aux déficits cumulés sur plusieurs années, dont notamment celui important de 2010. Une subvention exceptionnelle de l'État, obtenue grâce à l'engagement du Délégué Interministériel au Logement, au Préfet à l'Égalité des Chances et au Conseil Général de l'Essonne, viendra apurer tout ou partie de ce compte courant 2012.
- Une stagnation en montant des impayés, malgré l'augmentation du nombre de logements, la difficulté croissante des ménages à faire face à leurs charges de plus en plus fortes et à l'indélicatesse découverte en début d'année 2012.
- La très faible évolution du nombre de salariés, suite aux licenciements économiques de 2010 et à une gestion « serrée » des effectifs a quand même permis de faire face à l'augmentation d'activité et aux obligations de plus en plus nombreuses.
- La très forte représentation de SNL Essonne dans les différentes instances internes (SNL Union et SNL Prologues) et externes.

Rapport financier

Jean-François Logié, trésorier de SNL-Essonne, a présenté le rapport financier, sur la base des données présentées dans le numéro spécial AG 2012 du journal *La Lucarne*.

Il note la forte progression des dons (213 k€ en 2011 contre 133 k€ en 2007) et des subventions d'exploitation (1257 k€ en 2011 contre 988 k€ en 2007), à rapporter à la croissance du nombre de logements (408 en 2011, 372 en 2007).

Il relève que les pertes sur créances, qui étaient passées de 13 k€ à 35 k€ semblent maîtrisées, mais ceci demande un effort commun pour améliorer les collectes des loyers. Ces chiffres n'apparaissent pas très importants au regard de l'activité de SNL mais ils sont cumulatifs.

Les pertes pour vacance de logements sont en parties couvertes par la FNARS, sur des fonds de la Région Ile de France (à hauteur de 59 k€ sur les 68 k€ du poste « transfert de charges » du compte de résultats (ligne 79)).

Les charges d'entretien des logements, poste important en raison de la rotation rapide des locataires, sont maîtrisées, mais nécessitent une grande vigilance de tous.

Au total le résultat est devenu positif, à hauteur de 62 k€, le fonds de roulement est ainsi porté à 142 k€.

* Le document intégral est sur www.snl-essonne.org

Votes

Résolution 1 : l'Assemblée Générale approuve le rapport moral et le rapport d'activité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 2 : l'Assemblée Générale approuve le rapport financier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 3 : l'Assemblée Générale entérine l'affectation en fonds associatifs des subventions et dons suivants :

205 457,28 €	Mairies
322 502,00 €	Fondation Abbé Pierre
48 300,00 €	Fondation EIFFAGE
40 000,00 €	Fondation Bruneau
Total : 616 259,28 €	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 4 : l'Assemblée Générale décide de l'affectation du résultat de 2011 de +269 407,75 € en réserve d'acquisitions, pour 207 669,97 € et en report à nouveau pour 61 737,78 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration.

Deux administrateurs sont arrivés au terme de leur mandat. Ils sont candidats au renouvellement : Giancarlo Zanni, Françoise Brideron.

Selon les statuts, 2 places sont possibles (maximum statutaire : 15 administrateurs pour 13 actuellement élus).

Michel Peyronny (Groupe de Bures-sur-Yvette) et Françoise Manjarrès (Groupe de Crosne) se portent candidats.

L'Assemblée Générale par un vote à bulletins secrets renouvelle les mandats de Gian-Carlo Zanni et Françoise Brideron, élit Michel Peyronny et Françoise Manjarrès par un vote unanime.

Vie de SNL-Essonne :

Les salariés présents se présentent : Sandrine, Déogratias (TS), Sonia, France, Séraphin Bernard, Lorenzo

2 bénévoles se sont investis sur la Maîtrise d'Ouvrage : Bernard Lamarche (Palaiseau et Villebon) et Jean-Pierre Colin (Massy).

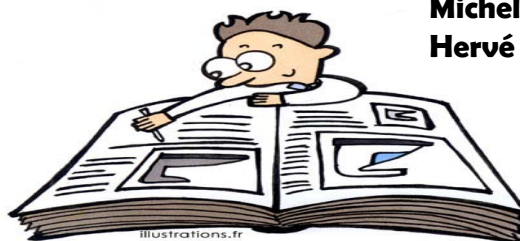
La publication de La Lucarne est coordonnée par Jean-Claude Jacquin (Gif-sur-Yvette) et Françoise Bastien (Orsay),

Le site internet est maintenu par Roger Astier (Palaiseau et Villebon).

Les actions de formation des bénévoles sont coordonnées par Marie-Françoise de Feraudy.

Enfin, une action de communication auprès du public, les Routes du Logement, qui se déroulera au printemps 2013, est coordonnée par François Henry-Amar.

**Michel Enjalbert,
Hervé de Feraudy**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 JUIN 2012 - INTERVENTION DE GILLES RUAUD

Lors de notre Assemblée Générale du 02 juin dernier, notre directeur Gilles Ruaud, nous a présenté l'évolution de l'association entre 2003 et 2011, basée sur les chiffres des rapports d'activité des Assemblées Générales clôturant ces exercices.

Il a commencé son intervention en précisant :

« Ce que je vais vous présenter maintenant n'est pas mon bilan, celui de Gilles Ruaud, mais bien celui d'une équipe de salariés engagés dans le projet SNL. Dans cette équipe, j'inclus bien évidemment Etienne Primard, qui, contrairement à ce qu'en pensent certains, est quelqu'un à SNL Essonne et a des responsabilités. Mais ce bilan ne sera pas complet, car il ne reflète que l'activité salariée et ne mesure pas votre quotidien à vous, bénévoles de SNL Essonne. SNL Essonne, créée par un homme, a prospéré dans un premier temps avec vous bénévoles, mais très vite est venue la nécessité d'intégrer des salariés, qui ont contribué et contribuent fortement à son développement.

Depuis février 2004, SNL Essonne a un directeur qui ne décide pas seul. Les décisions ont été prises et continuent à l'être par un collège de trois personnes, Valérie Guéhenneux, Etienne et moi, à la majorité. »

Gilles a ensuite abordé les logements, les locataires, les formes d'accompagnement, les éléments importants de nos compte d'exploitation et de bilan, les effectifs salariés et les représentations.

- **Les logements :** le nombre total de logements en gestion et en travaux a augmenté de 45%, passant de 299 à 447, (ceux sous promesse et en négociation de 61 à 101). Un décalage s'est créé dans les mises en service, car la Région demande un délai plus long pour l'octroi de ses subventions. Le nombre des logements durables est passé quant à lui à 90 pour 47 fin 2003. Un doublement mais un pourcentage relativement stable sur l'ensemble, 13% en 2003, 16% en 2011.

Dans les orientations pour les années à venir, la production va augmenter pour passer à une quarantaine de logements par an. Une grande part de cette production, au moins la moitié, se fera pour compte d'autrui, c'est-à-dire pour des structures ou associations partenaires, qui n'ont pas l'agrément de maîtrise d'ouvrage mais qui accueillent et accompagnent un public en difficulté.

- **Les locataires :** l'amélioration des relogements en droit commun a amélioré la rotation dans les logements. Au 31 décembre 2011, 1 656 familles ont bénéficié de notre dispositif depuis sa création. Les difficultés croissantes de la société ont un impact plus important sur nos locataires. La hausse continue des charges diminue leur «reste à vivre» et le volume des impayés a eu tendance à augmenter ces dernières années. Une politique plus sévère - donc moins tolérante - de suivi des impayés a été mise en place pour ne pas laisser les familles «s'enfoncer» dans des dettes qui freinent l'accès au logement ou qui risqueraient de les exposer à une expulsion.

Le montant des impayés présenté au bilan 2011 est faussé par une indélicatesse soupçonnée d'un travailleur social contre des locataires, découverte début 2012. A noter quand même que leur augmentation reste en proportion du nombre de logements, telle que figurant dans le bilan 2011 (+ 50 % de logements, + 50 % d'impayés).

- **Les formes d'accompagnement :** à ses débuts, l'accompagnement ne bénéficiait qu'aux logements à occupation temporaire. Il s'est étendu de fait aux ménages accédant aux logements de droit commun, suite à un relogement, puis aux logements adaptés ou durables créés par SNL Essonne, et aux pensions de famille depuis 2009. L'AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) va être mis en place courant deuxième semestre 2012 à SNL Essonne. Il s'agira d'assurer une présence auprès des ménages logés depuis plus de trois ans et pour qui l'ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) exercé par un travailleur social n'est plus financé par le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Un accord a été trouvé pour deux postes à titre expérimental, financés par l'Etat et complétés par le Conseil Général et notre association.

- **Le bilan :** son total a fortement augmenté grâce notamment à l'acquisition du siège et à l'augmentation des immobilisations financières, correspondant aux fonds propres apportés à SNL Prologues dans les opérations immobilières menées par SNL Essonne pour le compte de SNL Prologues dans le département.

Le fonds de roulement, négatif fin 2003, est devenu positif grâce à une meilleure gestion du haut de bilan au passif, avec l'apport de prêts à long terme de nos bienfaiteurs entre autres, et à une vigilance sur les fonds propres engagés par rapport à ceux collectés. Ce travail s'est effectué suite aux préconisations de la MILOS (Mission Interministérielle d'Inspection du Logement Social).

- **Le report à nouveau :** de positif en 2003, il est fortement négatif fin 2011. Ce résultat est lié aux déficits cumulés sur plusieurs années, dont notamment celui important de 2010. Une subvention exceptionnelle de l'État, obtenue grâce à l'engagement du Délégué Interministériel au Logement, du Préfet à l'Égalité des Chances et du Conseil Général de l'Essonne, viendra apurer tout ou partie de ce compte courant 2012.

- **Les salariés :** leur nombre est en très faible évolution. Ils sont passés de 21 ETP (Equivalents Temps Plein) fin 2003 à 23,32 ETP fin 2011, malgré une très forte augmentation de l'activité ces 8 dernières années. C'est sans conteste sur ce point qu'il faudra travailler en 2012. Dans le passé cette équipe avait été bien davantage étoffée au fur et à mesure des besoins mais les difficultés économiques de 2010 sont passées par là et c'est le premier poste du compte de résultat qui a été touché, avec 7 suppressions de postes et 5 licenciements économiques. Et pourtant, cette équipe qu'il faut saluer respectueusement et remercier sans compter, a su maintenir l'association et continuer à la développer malgré des réglementations plus strictes qui augmentent les charges de travail. Il lui a fallu également faire face à des événements douloureux, savoir rester mobilisée malgré la disparition de trois de leurs collègues. Grand merci à vous, salariés, qui avaient su rester actifs et attentifs aux exigences de plus en plus fortes des locataires et de bénévoles.

- **La représentation :** SNL Essonne est présente dans les différentes instances internes (SNL Union et SNL Prologues) et externes, le CRH, le PDALPD, le PDAHI, la commission SRU, la commission de médiation, la CCAPEX, les PLH etc. etc.

- **Les charges :** elles ont bien entendu augmenté, passant de 1 643 k€ en 2003 à 3 035 k€ en 2011. La part du personnel est, quant à elle, passée de 47,05 % à 42,27 %, la diminution s'expliquant entre autres par les départs évoqués ci-dessus.

- **Les produits :** ils ont évolué de manière moindre, comme justifié par le report à nouveau important. La part des subventions dans les recettes est en diminution et représente 41% en 2011, pour 51% en 2003.

Le soutien de l'Etat et du Conseil Général s'est également concrétisé par la promesse de l'attribution de la majeure partie du financement de deux postes d'accompagnement « AVDL » et par une réflexion en cours, au Conseil Général, pour le financement de l'encadrement (directeur, secrétaire et comptable). et la création d'un poste pour la vie associative, indispensable pour le développement des Groupes Locaux.

Pendant la période considérée, SNL-Essonne a fait l'objet d'un certain nombre de contrôles et missions d'expertise. Outre ceux de Madame la Commissaire aux Comptes tous les ans, SNL Essonne a été contrôlée par la MIILOS, l'ANPEEC, le Conseil Général, l'URSSAF et en 2011 par *Ville et Habitat* dans le cadre d'un audit commandité et financé par l'État. Dans son rapport, *Ville et Habitat* valide notre projet et les actions que nous engageons pour atteindre l'objectif ambitieux d'apporter un toit et un accompagnement aux plus démunis. Les auditeurs mettent également l'accent sur le caractère économique, validant et reconnaissant le travail réalisé dans la plus stricte économie. Les résultats de cette mission ont motivé le soutien exceptionnel apporté par les tutelles.

Gilles Ruaud

Sous ces sigles barbares...

PDALPD : Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées,

PDHAI : Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans domicile,

SRU : solidarité et renouvellement urbain,

CCAPEX : Commissions départementales de coordination des actions de prévention des expulsions,

PLH : programme local de l'habitat,

MIILOS : Mission interministérielle d'inspection du logement social,

ANPEEC : Agence Nationale pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction .

	2003	2011	
Logements en gestion	281	408	+45%
Logements en travaux	18	39	+117%
Familles entrées	101	137	
Familles sorties	76	117	
Impayés	95K€	145K€	+50%
Salariés équivalents temps plein (ETP)	21	23,2	26,2 en 2012

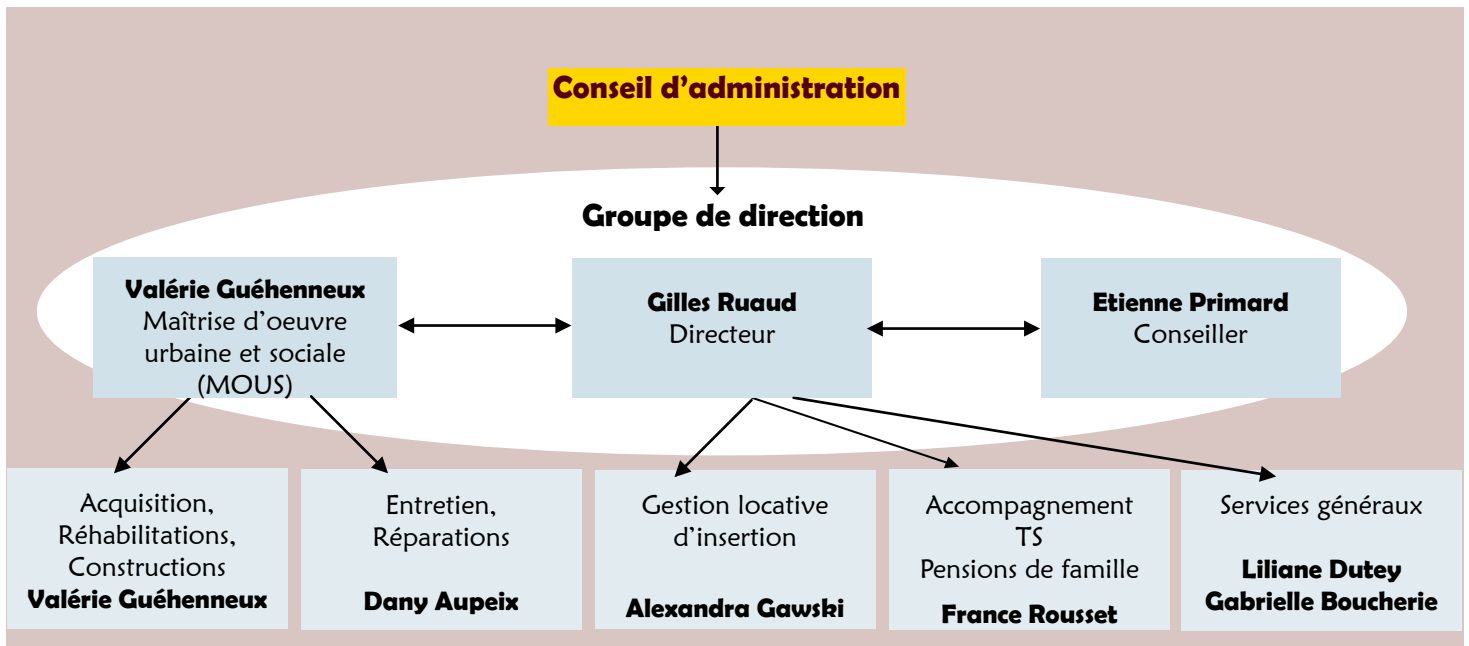
	2003	2011
Produits	1714 K€	3097 K€
dont subventions	50,6 %	40,6 %
Charges	1643 K€	3035 K€
Résultat	+71 K€	+62 K€
Bilan - report à nouveau	+55 K€	-312 K€
Immobilisations	98 K€	612 K€

SNL et ses salariés

Dans son introduction de notre dernière AG de juin, Michel Enjalbert soulignait « combien l'articulation salariés-bénévoles devait être revisitée. Cette articulation a parfois fait les frais (...) d'une trop exclusive polarisation sur la place des bénévoles dans les réflexions stratégiques de 2011 ».

Il n'est que justice que « La Lucarne » se penche sur le rôle essentiel des salariés dans la vie de SNL. En 2012, SNL compte au total plus de 26 postes de salariés (équivalent plein temps) auxquels s'ajoutent plusieurs bénévoles qui renforcent les équipes, de façon permanente et qui y consacrent souvent un « gros temps partiel ».

Françoise Bastien et Jean-Claude Jacquin



La coordination d'ensemble est assurée par le Groupe de direction, composé de notre Directeur **Gilles Ruaud**, de **Valérie Guéhenneux**, responsable de la Maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (MOUS), et d'**Etienne Primard**, Conseiller et lui-même bénévole (par ailleurs créateur de SNL Essonne et actuel Président de SNL Union). Ce groupe de direction rend compte au Conseil d'Administration, dont il reçoit directives et objectifs. Dans ce cadre, il prend toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'Association, à son développement, à la gestion des ressources humaines, à la résolution des questions budgétaires, financières et juridiques.

Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale

La responsable de ce service (**Valérie Guéhenneux**) mène une équipe de 7 personnes pour la recherche des opportunités et des financements (avec **Sandra Da Rocha** et **Marie-Ange Bielle**), la conduite des travaux de réhabilitation ou de construction, les remises en état et l'entretien des logements (**Dany Aupeix** avec **Gary Demey**, **Lorenzo Gutierrez**, **Pierre Perriot** et **Francis Houdain**, à temps partiel).

Gestion Locative d'Insertion

Une fois les logements livrés, **Alexandra Gawski** prend le relais avec **Mireille Hautefeuille**. Elles ont en charge la gestion des contrats d'habitation, le quittancement, l'encaissement des loyers et de l'Épargne Volontaire, les assurances, le suivi des Aides au Logement et les contentieux.

Accompagnement Social Lié au Logement

Sous la responsabilité de **France Rousset**, 12 travailleurs sociaux (TS) représentant 9 équivalents temps plein, remplissent cette mission. Ils travaillent en lien avec les bénévoles locaux, en charge de l'accompagnement citoyen ou de proximité des personnes logées et participent à l'attribution des logements. Ils suivent les familles jusqu'à l'obtention d'un logement durable existant ou à créer. Pour être au plus près des familles, des bureaux décentralisés ont été ouverts à Dourdan, Saint Germain les Arpajon, Massy, Palaiseau et Ris-Orangis. L'équipe regroupe : **Arnaud Arlie**, **Caroline Clément**, **Nathalie Dagnas**, **Célia Dogué**, **Frédéric Gaumer**, **Sonia Goncalves**, **Sandrine Macé**, **Michel Martinez**, **Déogratias Misago**, **Didier Oheix**, **Cécile Phan**, et **Nadège Printemps**.

Certains locataires n'étant pas en situation d'accéder à un logement durable de droit commun existant au terme de leur présence dans un logement temporaire, il a fallu, conformément à la Charte SNL, créer les logements adaptés à leur situation. Parmi ces logements adaptés, ont été créés les pensions de famille, animées par les « hôtes » : **Denis Bouillet**, **Bernard Anin** et **Séraphin Nsuanda**.

Bien sûr, cet ensemble ne saurait fonctionner sans l'appui des Services généraux avec la comptabilité (**Liliane Dutey**) et le secrétariat (**Gabrielle Boucherie**).

Et comment ça marche ?

La première impression qui ressort de nos visites à Marolles est le bon climat entre les équipes, leur adhésion aux valeurs de SNL et leur professionnalisme : la tâche est lourde dans chacune des équipes et l'appoint de personnels promis par les pouvoirs publics (Préfet et Conseil général) donnera un peu d'oxygène. Des chiffres significatifs : aujourd'hui, plus de quatre cents logements, et leurs locataires sont gérés et suivis par les équipes d'Alexandra et France. Dans l'équipe de Valérie, vingt opérations nouvelles sont en cours et quatre sont à l'étude.

Dans ce numéro coup de projecteur sur plusieurs équipes de Marolles au travers d'entretien avec les salariés que nous avons pu rencontrer :

- La Direction,
- Les deux équipes qui constituent la Maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (MOUS)
 - Acquisitions, réhabilitations et constructions des logements,
 - Entretien et réparations,
- La gestion locative d'insertion,
- Les services généraux.

Le prochain numéro complètera les entretiens avec les salariés que nous n'avons pu rencontrer. Il se polarisera sur l'équipe Accompagnement, avec la place des Travailleurs sociaux (TS) et celle des hôtes des pensions de famille.

Gilles Ruaud, l'homme qui aime que ça bouge



En février 2004 **Gilles Ruaud** a remplacé **Etienne Primard** qui dirigeait SNL Essonne depuis 1997. « C'est le premier poste où je reste aussi longtemps ». Effectivement très variés ont été ses emplois dans des domaines touchant à la banque, la gestion de fortune, les experts en automobile, mais aussi à des associations caritatives (toxicomanies, accès aux soins, personnes prostituées). Il y a eu des échecs, des ruptures. Des « magouilles » qui gangrénéaient certaines structures, l'ont amené à claquer la porte. A son arrivée à SNL Essonne il a, dans un premier temps, contrôlé les comptes pour savoir « dans quoi il arrivait ». Satisfait de son audit, il s'est installé dans sa fonction pour amener SNL Essonne à ce qu'elle est aujourd'hui.

Le travail du trio de direction (Gilles, Valérie, Etienne) se fait régulièrement dans l'urgence, mais reste professionnel. Toutes les décisions sont prises à la majorité. Il faut ensuite « vendre » - ce sont là les propres termes de Gilles – les projets aux financeurs mais aussi au CA, aux militants bénévoles et aux salariés eux-mêmes.

En ce qui concerne le CA qui, légitimement, exige des informations claires et si possibles définitives, notamment pour les comptes que le trésorier doit suivre, les choses ne sont pas toujours faciles : « Ah ! Avoir sans cesse à réexpliquer ce que l'on croyait compris des uns et des autres... ». Les membres du CA et de son Bureau doivent bien évidemment contrôler et valider le travail de la direction mais leurs horizons sont bien souvent très différents de celui de Gilles (« Ah les profs ! ... »).

Il arrive évidemment que les analyses et les choix soient différents, très rarement fondamentalement opposés. Les discussions mettent en jeu les « tripes » car tous les acteurs de SNL, à leur niveau propre, sont investis dans de l'humain, côtoient des situations sociales inacceptables et difficiles à gérer. La tâche serait à la longue impossible si la relation de franchise et de confiance ne demeurait au fondement même du fonctionnement de SNL.

Gilles a le goût du risque « *on vit toujours avec des risques* ». « *Monter des projets, faire des choses nouvelles, c'est ça qui me motive* », et ne pourrait pas se contenter de la gestion au quotidien. Parmi les nouveaux projets pour 2012-2013 : faire évoluer l'accompagnement, conforter et pérenniser le financement de l'Association, développer de nouveaux partenariats ; par exemple, celui de la Batterie de la Pointe à Palaiseau où SNL pilote un projet de pension de famille sur un espace offert à d'autres associations, pas forcément liées au logement. Le trio de direction travaille à ce projet. Tout savoir sur la Batterie de la Pointe et le projet sur <http://glauqueland.free.fr/orties/Projet.Batterie.Juin.2011.pdf>.

Construire, réhabiliter : la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)

Valérie Guéhenneux, la responsable de la MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale), est arrivée à SNL en février 2004, la même année que Gilles. Elle était monteur-câbleur. Etienne et Jennifer (tellement vite et si cruellement arrachée à l'affection de sa famille et de ses camarades de travail et de l'association toute entière) lui ont fait confiance et lui ont transmis leur savoir.

Le nombre de projets à mettre en place a beaucoup augmenté puisque, de 281 logements en 2003, on est passé à près de 400. De nouveaux décès ont gravement endeuillé SNL (Gilles, Thierry) et il a fallu quand même « assurer », sans avoir de temps de « digérer ».

Les exigences des financeurs sont de plus en plus nombreuses et il faut maintenant faire appel à des prestataires extérieurs pour y répondre, notamment pour les certifications.

Heureusement **Bernard Lamarche et Jean-Pierre Colin**, des bénévoles hautement qualifiés, n'ont pas ménagé leur peine. Etienne Primard est également toujours accessible malgré ses nouvelles responsabilités à SNL Union.

Ces nouvelles exigences ont entraîné une surcharge de travail, surtout au plan administratif. Impossible de continuer sans un soutien. Bref il fallait embaucher et c'est ainsi qu'est arrivée en juin 2010 **Sandra Da Rocha**. Elle habite Marolles ; son boulot de secrétaire l'ennuyait et elle avait des envies de changement. Le projet SNL l'a séduite et elle s'est investie immédiatement dans ce nouveau métier. Méthode et détermination l'ont guidée dans son installation, et son efficacité a très vite « soulagé » Valérie. Elle est devenue indispensable et on se demande comment le service pouvait fonctionner avant son arrivée. Il fallait la voir commenter devant nous avec Valérie les tableaux – pas informatiques !, de beaux tableaux lisibles et modifiables avec crayons et gomme - qui leur permettent de suivre scrupuleusement l'actualité des projets en cours.

C'est ainsi qu'est arrivée également **Marie-Ange Bielle**, de formation Arts appliqués. Elle a travaillé longtemps en entreprise individuelle, en publication assistée par ordinateur, et s'investit dans la vie locale. Le projet SNL l'a également séduite et elle a saisi cette opportunité, qui lui permet de d'allier travail et convictions. Arrivée depuis février de cette année, elle est un renfort à la MOUS, et intervient dans toutes les phases de la création des logements. Elle enrichit ses compétences avec l'appui, l'aide et le soutien de Valérie, d'Etienne, de Sandra et des bénévoles impliqués dans la maîtrise d'oeuvre.

Participe également à la bonne réalisation des chantiers

Dominique Boulan, prestataire extérieure qui a installé toutes les procédures de certification exigée par les financeurs.

Des opérations d'acquisition, réhabilitation, construction sont proposées par différents canaux, notamment par l'EPFIF (Etablissement Public Foncier d'Ile de France) qui agit d'ordre et pour compte de communes en cas de préemption. Il faut aller voir sur place : l'opération est-elle faisable ? Y-a-t-il un GLS dans la commune ? Peut-on l'étoffer ? En créer un ?

Une fois la décision prise par le trio de direction avec l'aval du CA, il faut monter les dossiers de demandes de subventions qui dépendent – rappelons-le – des fonds propres, donc des dons, monter les dossiers de prêts à long terme, de préfinancement par le biais de la Caisse des Dépôts et Consignations qui préfinance l'opération avec la bonification et la garantie du Conseil général.

Dépôt du permis de construire, déclaration préalable à travaux, recherche d'entreprises, négociation des marchés, suivi des différents bureaux d'études, notamment pour le respect des normes énergétiques et acoustiques, suivi du chantier, suivi des contrats EDF et GDF et des mises en service, suivi du versement des subventions selon l'avancement des travaux, etc. Un travail divers et varié qui demande organisation, méthode, diplomatie, force de conviction et prises de risques maîtrisés. Août 2012 : 20 opérations sont en cours dont 7,5 exigent des architectes extérieurs. 4 sont à l'étude, 2 en attente.

Valérie et Sandra ont beaucoup insisté sur l'aide apportée par les bénévoles. D'anciens professionnels du bâtiment se sont



De gauche à droite : Sandra Da Rocha, Dominique Boulan (prestataire extérieure), Oriane Pichod (SNL Union.), Marie-Ange Bielle, Valérie Guéhenneux.

investis sur le suivi des chantiers, apportant des compétences complémentaires qui soulagent l'équipe de la MOUS : ancien conducteur de travaux, ancien architecte, ou « simple » bénévole, tous passionnés et désireux d'apporter leur soutien. Elles ont cité Bernard Lamarche, Jean-Pierre Colin et Jean Anastasiadès les plus investis dans la maîtrise d'oeuvre, tout en sachant qu'elles allaient faire des mécontents : ceux qu'elles oublient de nommer. Qu'ils ne s'en vexent pas !

La gestion locative d'insertion

Les logements sont terminés, occupés, il faut maintenant en gérer la location.

Alexandra Gawski, arrivée au siège en 2002, a été 10 ans secrétaire bilingue dans l'alimentaire. Elle en avait assez. Elle est venue « par connaissance » à SNL : un métier nouveau pour une cause nouvelle. Le trio de direction (Gilles, Etienne, Valérie) devient parfois quatuor avec sa participation.

Mireille Hautefeuille est sa collègue depuis avril 2012. Elle travaillait dans la grande distribution au service de la comptabilité clients et fournisseurs.

Les locataires sont, par définition et dans leur grande majorité, destinés à quitter les lieux rapidement vers des logements de droit commun : le travail de gestion s'en trouve évidemment très particulier. En juillet 2012 il y a eu 12 sorties et 10 entrées. Sur l'année on compte environ 100 entrées/sorties, (pour 2011 : 137 entrées 116 sorties). Et cet automne de nouveaux logements seront à gérer.

La gestion courante consiste à faire le décompte des chèques et des loyers, à encaisser et gérer les aides au logement (APL, AL), à faire les déclarations pour les impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation), à prendre les assurances, suivre les impayés, proposer des plans d'apurement. Alexandra et Mireille connaissent les revenus des locataires (pour mémoire : en moyenne 12,98 € par personne et par jour, soit 1061,96 € par famille par mois).

Alexandra et Mireille rencontrent régulièrement les Travailleurs Sociaux (TS) : à chaque sortie le TS en charge de la famille transmet l'état des lieux. Depuis deux ans il y a de plus en plus de logements mal entretenus.

La gestion est devenue plus rigoureuse, plus exigeante : quand le logement a été dégradé : « s'il faut retenir sur le dépôt de garantie, on retient ... », si cette épargne n'a pas été utilisée entièrement pour régler les impayés de loyer. Les courriers de relance pour les impayés sont plus systématiques et la menace d'une procédure d'expulsion – les expulsions sont très rares – entraîne une réaction.



Mireille Hautefeuille, Alexandra Gawski

Mais le pourcentage de locataires « tirant sur la ficelle » n'est pas très élevé et ce ne sont pas ceux qui ont le plus de difficultés qui posent le plus de problèmes.

La gestion locative suppose de nombreux contacts humains : avec les TS., les acteurs de pension de famille et avec France Rousset, en charge de l'accompagnement et de l'accession au logement de droit commun avec qui les réunions sont hebdomadaires ; et aussi avec les locataires eux-mêmes, voire avec des personnes qui viennent déposer leur dossier de candidature.

La confrontation à la misère est directe : « au début je rentrais à la maison, je me disais : « oh la la !! ». Il faut rester compréhensif tout en se protégeant. On est loin, donc, du boulot d'un cabinet de gestion locative !

Gabrielle, la « tour de contrôle » de SNL Marolles



Gabrielle est arrivée pour travailler à SNL en novembre 2004 : elle était en recherche d'emploi. Elle a travaillé auparavant dans une entreprise de miroiterie et de double vitrage : elle faisait les plans des devantures des

magasins. Elle a travaillé aussi dans une entreprise de charpentes de maison : elle devait préparer les tournées des camions pour livraison. En même temps elle était bénévole tous azimuts : les Resto du cœur, la CAF, la mairie. Pendant sa période de chômage, elle s'est formée en informatique et en comptabilité.

Elle peut ainsi remplir sa fonction de secrétaire, répondre au téléphone, s'occuper des fournitures administratives, mais aussi faire du « bouche-trou » dans les différents services : « *j'aime bien ce touche-à-tout* ».

Elle est souvent en contact avec les personnes qui viennent demander des dossiers de candidature au logement : « encore faut-il savoir les remplir, ces dossiers ! » les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) et les communes peuvent apporter de l'aide. Il arrive que certains demandeurs de dossiers soient agressifs parce qu'on ne les loge pas. Il faut donc de la compétence, de la diplomatie. Visiblement Gabrielle croit en ce qu'elle fait : elle a raison.

L'équipe d'entretien

Et les locaux, il faut les entretenir !

L'entretien des logements est assuré par trois ouvriers à temps plein et un ouvrier à temps partiel. Leur travail est coordonné par **Dany Aupeix**. En attendant de rencontrer l'ensemble de l'équipe, nous avons déjà pu discuter avec l'un d'entre eux **Gary Demey**. Gary est l'un des hommes d'entretien qui remettent

en état les logements entre deux locations et qui courent répondre aux urgences (fuite, problèmes d'électricité etc...). Il a en charge un grand Nord-Est de l'Essonne (Crosne, Villabé, Arpajon,...) : en tout 136 logements. Arrivé à SNL en 2005, il était en recherche d'emploi et, par le biais d'une connaissance de Valérie, a posé sa candidature qui a été acceptée par Etienne et Gilles. De



profession peintre-enduseur, les compétences de Gary vont bien au-delà. Chacun des ouvriers a sa spécialité mais doit pouvoir poser un diagnostic, évaluer sa capacité à résoudre le problème, discuter avec Dany quand l'intervention d'une entreprise est nécessaire. De plus, trop peu de fournisseurs acceptent les associations (ceux chez qui SNL a des comptes sont dans le sud de l'Essonne) et il faut aller acheter soi-même les fournitures. Un tiers du temps est consacré à ces achats, aux dépannages, et autres interventions urgentes. Gary parcourt pour son service 20 000 km par an.

Gary nous explique que la répartition géographique entre les ouvriers ne tient pas forcément compte des probabilités d'embouteillages, différentes selon les régions de l'Essonne : « quand, une fois au travail sur un chantier dûment programmé, il faut passer trois-quarts d'heure pour faire 8 km pour un dépannage, c'est un vrai problème ! » Et les bénévoles ? L'idéal : des gens qui ont travaillé dans le bâtiment ou qui sont de vrais bricoleurs, des « pratico-pratiques ». « Sur mon secteur - déclare Gary - il y a de bonnes équipes à Morsang, Villabé, Lisses, St Germain-lès-Corbeil, Brétigny».

Dans ce travail il faut être capable de travailler seul, en autonomie, connaître ses limites et éventuellement faire appel aux collègues. Il faut savoir aussi estimer le temps à prévoir pour un chantier, ne pas le sous-estimer étant donné les dépannages et interventions - à ne pas sous-estimer non plus. Les visites annuelles du chauffage sont elles sous-traitées.

Évidemment les états des lieux sont d'une extrême importance et doivent être faits avec précision. A la sortie des locataires le lessivage-dégraissage n'est pas souvent fait. Il faut vérifier avec soin les équipements de cuisson, la robinetterie, la plomberie, l'état des sanitaires, des éviers et lavabos (à repérer : le rafistolage sommaire d'une fente de lavabo par exemple), le bon fonctionnement de l'électricité etc... Les problèmes de fermetures des portes et fenêtres sont récurrents. Ainsi il n'y aura pas besoin d'intervenir après l'installation du nouveau locataire. Mais l'état des lieux à l'entrée du nouveau ménage est tout aussi important, voire davantage : ainsi pourra être évalué le vieillissement normal des équipements et des revêtements.

La collaboration de tous (bénévole, TS, équipe d'entretien) est importante pour éviter gaspillages d'énergie, de temps et d'argent.

Remarque : la visite annuelle n'est pas du ressort des ouvriers d'entretien. Pour le chauffage c'est une entreprise qui gère.

Et les autres équipes ?

Suite dans le prochain numéro de « La Lucarne »...

Mal logement : une urgence quotidienne

SNL s'est manifesté activement en ce dernier trimestre de l'année sur le front de la lutte contre le mal-logement pour alerter l'opinion publique à l'occasion du projet de Loi sur le logement social.

SNL a protesté vigoureusement dans un communiqué de presse début Octobre contre les campagnes d'opinion virulentes de certains maires qui dénonçaient deux mesures prévues par le projet de Loi :

- augmentation de 20 à 25% des exigences de la loi SRU en matière de logements sociaux pour les communes de plus de 3500 habitant,
- multiplication par 5 des pénalités de non-respect de ces exigences.

SNL a développé trois arguments concernant ces deux mesures :

Urbanisme : Le logement social n'est plus synonyme de barres HLM, tel qu'il était envisagé dans les années 60-70. Aujourd'hui, on sait construire de petits collectifs de bonne qualité, agréables à vivre. On sait également requalifier un parc de logements anciens en logements à loyers modérés de bonne qualité. Si cela constitue une certaine densification, elle ne se fait pas au détriment du cadre de vie et peut se faire avec peu de foncier disponible. De nombreuses villes d'Île-de-France, même très denses, ont su créer un parc locatif social de qualité, dans de petits immeubles bien intégrés et garants d'une mixité sociale dynamisante.

Mixité sociale : Créer davantage de logements sociaux ne signifie pas porter atteinte à la tranquillité et au cadre de vie des habitants, ni créer de nouveaux ghettos, excluant l'autre par sa différence. À l'heure où les prix de l'immobilier sont devenus prohibitifs et excluant, il s'agit de donner la possibilité aux habitants; - particulièrement aux jeunes et aux ménages à faibles revenus - de pouvoir se loger dans leur commune ou à proximité de leur lieu de travail. Le logement social en diffus favorise les échanges, atténuant ainsi les risques de ghettoïsation.

Coût : Jusqu'à présent, certaines communes préféraient payer des pénalités plutôt que de se conformer à la loi. Les multiplier par cinq, c'est les rendre dissuasives. C'est obliger ces communes à réfléchir à l'aménagement de la cité et lancer de nouveaux programmes.

Par ailleurs les principaux points de blocage de l'offre de logements pour les plus démunis ont pu être évoqués par nos représentants lors de

l'entrevue du 14 septembre à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) entre le préfet Régnier, le Directeur M. Delorme, Denis Laurent président de la FAPIL Ile de France (Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement) et 2 représentants du Président de SNL Union : Michel Enjalbert et Valérie Guéhenneux.

- o Effort global de construction nécessaire si on ne veut pas que certains dispositifs soient utilisés au profit de moins démunis.
- o Cadre législatif et réglementaire adapté pour éviter les recours abusifs des riverains
- o Nécessité que les opérateurs comme SNL agréés en maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) puissent bénéficier de la délégation de préemption au même titre que les HLM.
- o Captation des logements privés notamment par la prise en compte fiscale de l'abattement partiel des loyers.
- o Financements suffisants dans tous les départements avec les mêmes possibilités de PLAI associatifs qu'en Essonne.
- o Campagnes grand public pour contrer la mauvaise image du logement social et son traitement dans les médias et pour sensibiliser aux besoins.
- o Nécessité de lever les obstacles au développement des baux à réhabilitation (BAR) et à la création de PLAI Associatifs (foncier, préfinancement, financement).

Yves Droulers



Notes de lecture

Le pacte civique :

En gestation depuis 2006 et à l'initiative de Jean-Baptiste de Foucauld, ancien Commissaire au Plan, fondateur de Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) et de Démocratie et Spiritualité, le Pacte Civique a été lancé en mai 2011 par les militants d'un grand nombre d'associations partenaires. Actuellement 110 associations sont signataires du Pacte civique dont ATD Quart-monde, La Vie Nouvelle, SNC, la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) et SNL.



Le pacte civique est un appel à des personnes et à des organisations qui sont prêtes à se transformer elles-mêmes et à transformer la société (l'un ne va pas sans l'autre) pour « inventer un futur désirable pour tous ».

Au hasard des 32 engagements proposés :

Un engagement individuel n°1 : « se donner régulièrement des temps de pause pour réfléchir au sens de son action et à l'équilibre de ses responsabilités, notamment à l'égard de ses proches ».

Deux engagements des organisations ou membre d'organisation :

n°9 : « Dans les collectivités locales, développer l'esprit de fraternité au service d'un vivre ensemble durable, sans exclusive ni exclusion ».

n°13 : « Dans les banques et organismes financiers, relier la prise de risque et la créativité à l'utilité économique et sociale des opérations et fixer des limites aux rémunérations ».

Le site www.pacte-civique.org livre de nombreuses informations et donne la possibilité de plusieurs types d'adhésion.

Le livre est disponible en librairie dans sa 3^e édition depuis son lancement en janvier 2012, au prix de 5 € ou sur le site de l'éditeur www.chroniquesociale.com/. Penser, agir, vivre autrement en démocratie, le Pacte civique : inventer un futur désirable pour tous.

Luttons contre les idées reçues

Vous avez peut-être déjà reçu ce document diffusé par ATD Quart Monde France (www.atd.quartmonde.fr/ideesrecues) : il énumère vingt idées reçues – vingt contre-vérités – concernant la pauvreté, l'immigration, l'assistanat, la fraude... et propose une argumentation très documentée, précise et chiffrée pour rétablir la vérité. Trois exemples :

« Non, une famille au RSA ne s'en sort pas mieux qu'une famille percevant le SMIC ».

« Non, la proportion d'étrangers n'augmente pas d'année en année ».

« Non, les pauvres ne sont pas exemptés d'impôts ».

Françoise Bastien

Échos du GLS de Bures-sur-Yvette



Le 2 juillet 2012, 7 nouveaux logements ont été inaugurés à Bures en présence du Maire, du Conseiller général et de nombreux habitants de

Bures. Dans son allocution, le Maire a exprimé combien il apprécie la démarche de SNL qui a toujours fait ses preuves. Cette réhabilitation a pu être réalisée grâce aux différentes sources de financement (publiques, dons ...) et à l'investissement des bénévoles.

Elle a été menée à bien grâce au travail des entreprises et au suivi du chantier par des bénévoles, Bernard Lamarche et Jean Pierre Colin, qui ont mis leur compétence et leur dévouement au service de cette réalisation. Sans eux rien n'aurait pu se passer aussi bien. Qu'ils en soient remerciés. C'est donc 7 familles qui seront prochainement accueillies : 6 en logements temporaires, 1 famille dans le cadre d'un partenariat avec un bailleur social.



Et encore à Bures... des tagueurs aux graphes :

La maisonnée de Bures était enlaidie depuis 2008 par d'affreux tags. L'initiative a été prise d'avoir recours à un vrai grapheur : et voici le résultat !



Les passagers de la ligne B qui longe la limite du jardin ont sans doute été réveillés de leur somnolence !

Et pour en savoir plus sur l'exécution de la fresque : vidéo sur youtube : <http://www.youtube.com/watch?v=Y4wollvUYPo>



Le Livret AGIR du Crédit coopératif

Le livret AGIR permet aux particuliers d'épargner sans risque jusqu'à 15 300 euros. Le capital est garanti et bénéficie d'une rémunération. Il permet de reverser automatiquement la moitié de ses intérêts à SNL.

La moitié reversée à SNL, est considérée comme un don de l'épargnant. Elle donne donc lieu, à une déduction fiscale de 75% de son montant (66% à partir de 513 € de don). C'est ainsi que la rentabilité finale du Livret Agir est, pour l'épargnant, quasi identique à celle du Livret A.

En 2011, le Livret Agir a permis de faire bénéficier SNL d'environ 30 000 € de dons. L'objectif est d'atteindre ou dépasser 100 000 € de dons annuels pour SNL en 2012.

Pour souscrire rendez-vous sur le site du Crédit Coopératif www.credit-cooperatif.coop rubrique produits éthiques et solidaires

Le Livret Agir SNL, est un placement sûr, dont la rentabilité est garantie, dont l'utilité sociale est maximale. Donnons du sens à notre épargne avec SNL...et faisons le savoir autour de nous.

Faire un don

Mlle, Mme, M. :

Entreprise :

Domicilié(e) à :

Tél. et/ou mail :

Je soutiens SOLIDARITES NOUVELLES pour le LOGEMENT, je joins un don* de :

20€ 30€ 50€
 100€ autre.....€

Je m'abonne à La LUCARNE

*75% de votre don sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 521€. Au-delà, la réduction est de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable.

Par exemple, un don de 100€ ne vous revient après déduction fiscale, qu'à 25€.

AUTORISATION de PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

À retourner à SOLIDARITES NOUVELLES pour le LOGEMENT ESSONNE, avec l'autorisation remplie, ci-contre, à l'adresse suivante : 24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix

Oui, je choisis de soutenir régulièrement Solidarités Nouvelles pour le Logement et j'autorise ma banque à prélever le du mois :

Chaque mois, la somme de :

5€ 10€ 20€ 50€
 À ma convenance

Chaque trimestre, la somme de :

20€ 30€ 50€ 100€
 À ma convenance

Fait à :

Le :

Signature :

Autorisation de Prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessous. En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte et réglerai directement le différend avec le créancier.

Nom

Prénom.....

Adresse

Code postal □□□□□ Ville.....

Vos coordonnées bancaires :

Etablissement :.....

Adresse :

Code postal □□□□□ Ville.....

Code banque □□□□□□

Code guichet □□□□□□

N° du compte □□□□□□□□□□ Clé RIB □□□□□

Je retourne le présent coupon, accompagné d'un relevé d'identité bancaire RIB.

Nom et adresse du créancier

Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix

N° National d'émetteur : 43 27 96

Date et Signature :



Retrouvez toute l'actualité de SNL Essonne sur www.snl-essonne.org
et l'actualité de SNL Union sur www.snl-union.org . Rejoignez SNL sur Facebook et ReWorld

La Lucarne - Journal de Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

Directeur de la publication : Gilles Ruaud – Rédacteur en Chef : Jean-Claude Jacquin

Comité de rédaction permanent : Françoise Bastien, Yves Droulers, Jean-Claude Jacquin.

Ont participé à ce numéro : Françoise Bastien, Yves Droulers, Michel Enjalbert, Hervé de Feraudy, Jean-Claude Jacquin, Gilles Ruaud.

Maquette : Marie-Camille Raffin. Illustrations : Romain Barrier.

Tirage : 2 000 exemplaires / Imprimé par Imprimerie Grenier - 115 Avenue Raspail 94250 Gentilly

Édition Octobre 2012/ Dépôt légal ISSN 2260-6823

Bureaux : SNL Essonne - 24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix Tél. : 01 69 58 77 58

Courriel : snl-essonne@snl-essonne.org

www.snl-essonne.org